



**ASSOCIATION JEUNESSE**  
Foyer de Jeunes - Résidence Sociale

**GREFFE DES ASSOCIATIONS D'ANTONY**  
Sous-préfecture d'ANTONY  
99 avenue du Général-de-Gaulle  
92161 ANTONY CEDEX

**Objet :**

Déclaration de fusion absorption entre deux associations loi 1901

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 3 de son décret d'application du 16 août 1901, et du décret n° 2015-832 du 7 juillet 2015 pris pour l'application de la loi du 31 juillet 2014 sur l'économie sociale et solidaire et relatif aux associations, que lors de son assemblée générale en date du 26 mai 2018.

l'association dénommée « Jeunesse »

- dont le siège social est situé au 4 rue Bobierre de Vallière à BOURG-LA-REINE (92340),
- enregistrée sous le n°34100930
- et qui a fait l'objet d'une publication au journal officiel le 13 avril 1956,

**a décidé la fusion absorption avec**

- l'association absorbée dénommée association « Relais pour l'accueil des jeunes travailleurs isolés »
- située au 41, rue du Moulin de Pierre à CLAMART (92140),
- enregistrée sous le n°W921002168
- et qui a fait l'objet d'une publication au journal officiel le 1<sup>er</sup> mars 1956.

Un traité de fusion a été ratifié par l'Assemblée Générale de chacune de ces deux associations, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Veillez trouver ci-joint une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'association « Jeunesse » en date du 26 mai 2018.

Nous vous prions de bien vouloir nous délivrer un récépissé de la présente déclaration et d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

A Bourg-la-Reine, le 30 mai 2018

**Vincent MATHIS**

Président

**Laurent VILLARD**

Secrétaire

**Hervé CHABORD**

Trésorier

**Association JEUNESSE - FJT**  
4, rue Bobierre de Vallière - 92340 Bourg la Reine  
Tél. : 01 47 02 43 36 - Fax : 01 47 02 43 82  
contact@foyerjeunesse.org - 43 36 - [contact@foyerjeunesse.org](mailto:contact@foyerjeunesse.org) - <http://foyerjeunesse.org>



Association « Relais pour l'accueil  
des Jeunes travailleurs isolés »

**GREFFE DES ASSOCIATIONS D'ANTONY**  
Sous-préfecture d'ANTONY  
99 avenue du Général-de-Gaule  
92161 ANTONY CEDEX

**Objet :**

Déclaration de dissolution d'une association dans le cadre d'une fusion absorption entre deux associations loi 1901

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 3 de son décret d'application du 16 août 1901, et du décret n° 2015-832 du 7 juillet 2015 pris pour l'application de la loi du 31 juillet 2014 sur l'économie sociale et solidaire et relatif aux associations, que lors de son assemblée générale en date du 16 mai 2018.

l'association dénommée « Relais pour l'accueil des jeunes travailleurs isolés »

- située au 41, rue du Moulin de Pierre à CLAMART (92140),
- enregistrée sous le n°W921002168
- et qui a fait l'objet d'une publication au journal officiel le 1<sup>er</sup> mars 1956,

**a décidé la dissolution de la dite association pour réaliser une fusion absorption avec**

l'association absorbante dénommée association « JEUNESSE »

- dont le siège social est situé au 4 rue Bobierre de Vallière à BOURG-LA-REINE (92340),
- enregistrée sous le n°34100930
- et qui a fait l'objet d'une publication au journal officiel le 13 avril 1956,

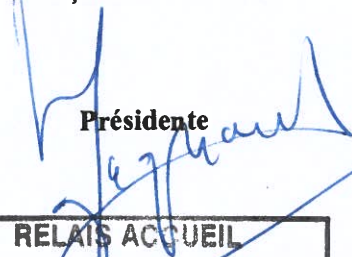
Un traité de fusion a été ratifié par l'Assemblée Générale de chacune de ces deux associations, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Veillez trouver ci-joint une copie du procès-verbal de l'assemblée générale de l'association « Relais pour l'accueil des jeunes travailleurs isolés » en date du 16 mai 2018.

Nous vous prions de bien vouloir nous délivrer un récépissé de la présente déclaration et d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Clamart, le

**Françoise GAGNARD**

  
Présidente

**Michel DORMOIS**

  
Secrétaire

**Hervé CHABORD**

  
Trésorier

**RELAIS ACCUEIL  
DES JEUNES TRAVAILLEURS**  
41, rue du Moulin de Pierre, 92140 CLAMART  
Tél. : 01.46.38.14.30 - E-mail: fjt.clamart@wanadoo.fr  
92140 CLAMART  
Tél. : 01 46 38 14 30